



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 Mars 2018

Le 23 Mars 2018 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. DATTÉE Pierre, Maire.

Présents : M. DATTÉE Pierre, Maire, Mmes : COLLÉAUX Jeannine, LE POGAM Annie, MOYER Chantal, MM : CHEVALLIER Vincent, CROSNIER Michel, DELFOSSE Dominique, LEMAIRE Gwénaël, MARTINEZ Christophe, MORTREUIL Frédéric, PINET Yves.

Excusé : M. VERGEON Laurent

Absents : Mme FAURIAT Corinne, M. DANTON Jérémie

Secrétaire de séance : M. DELFOSSE Dominique

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal.

- SarL Lehoux Laurent, réparation du hangar de la ferme des Châtaigniers d'un montant de 1 794,60 € TTC.
- SarL Lehoux Laurent, réparation de la grange de la ferme des Châtaigniers d'un montant de 2 419,49 € TTC.
- AZ Equipement, achat d'un support acier de 4 mètres d'un montant de 69,60 € TTC.
- Aromys, achat de sel de déneigement d'un montant de 403,20 € TTC.
- Centre Ouest Incendie, exercice à la manipulation des extincteurs sur feux réels d'un montant de 300 € TTC.

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2018

Le procès-verbal de la séance du 21 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

016/2018 - Décision modificative n°1 au budget du service de l'eau

Pour permettre l'amortissement sur 50 ans de la subvention de l'agence de l'eau perçue en 2017 d'un montant de 43 050,40 € pour les travaux de renforcement et de bouclage du réseau d'alimentation en eau potable, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes au budget du service de l'eau 2018:

Section de fonctionnement:

Dépenses:

023: virement à la section d'investissement : augmentation de 861,01 €

Recettes:

A l'article 777, quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice: augmentation de 861,01 €

Section d'investissement:

Dépenses:

A l'article 139111, agence de l'eau: augmentation de 861,01 €

Recettes:

021: virement de la section d'exploitation : augmentation de 861,01 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'apporter les modifications mentionnées ci-dessus au budget du service de l'eau 2018.

Chauffage par géothermie de l'école, de l'atelier technique et de la mairie

Le Maire rappelle au Conseil l'opération de création d'un réseau de chaleur à partir de géothermie sur nappe.

Pour la réalisation des travaux le maître d'œuvre a prévu 2 lots :

- Lot n°1 : réhabilitation du forage existant, tuyauterie entre le forage et l'ancien local pompier où seront installées les pompes à chaleur, VRD.

- Lot n°2 Chauffage : production de chaleur par les pompes à chaleur, distribution et émission de chaleur dans les trois bâtiments.

Une première rédaction des CCTP des deux lots est en cours de finalisation après les observations de la Mairie. Les autres pièces sont en fin de rédaction : CCAP, règlements de consultation, cadres de bordereau de prix et cadres de devis estimatif.

Les consultations des entreprises pourront ensuite être lancées.

D'ores et déjà, ENEDIS va effectuer lundi 26 mars le branchement électrique de l'ancien local des pompiers.

Questions diverses:

- Roue tourangelle : distribution de tracts informels sur le stationnement dans la commune.
- Le 15 mars, réunion de lancement du PLUI à la comcom: Laurent VERGEON est désigné comme représentant des agriculteurs. Prochaine réunion le 16 avril en Mairie.
- A la demande d'une mère d'ado de Saunay, suite à une plainte pour nuisances et incivilités de jeunes, le maire a reçu des parents de Saunay mais pas uniquement. Mise au point a été faite.
- Une intervention d'ENEDIS à l'ancien local pompier est prévue pour l'installation d'un tableau électrique afin d'alimenter les pompes à chaleur de la géothermie.
- Création d'un groupe à la comcom pour les jeunes avec des CITY PARK en vue.
- Vitrification du parquet de la salle communale prochainement en fonction du calendrier.
- Voirie 2018 : remise des plis le 12 avril, commission voirie à suivre.
- La secrétaire de mairie sera absente du 2 au 12 avril , sa collègue sera présente à mi-temps.
- Point informatique à disposition à la mairie : une charte d'utilisation est à établir.
- La SEPANT souhaite une réunion publique sur les pesticides.
- Les travaux à l'école en partie réalisés.
- La restructuration de la scène de la salle de loisirs est à revoir, trop cher pour le moment.

- De même pour la salle de bain du logement communal ; demande d'un autre devis.
- Assiette Eco remercie la commune pour sa subvention.
- L'audit sur le réseau d'assainissement est terminé ; nous attendons le compte rendu pour envisager la suite à donner. Les employés municipaux ont commencé le faucardage des roseaux de la STEP malgré des conditions défavorables. Un curage du 1^{er} étage devra être fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à: 21:50

Date de la prochaine séance du Conseil Municipal le vendredi 20 avril 2018, le mercredi 16 mai 2018, les vendredi 22 juin 2018 et vendredi 20 juillet 2018.